

Subsides

fabriquer de l'éthanol. Voilà les trois demandes de la Fédération canadienne de l'agriculture. Le ministre pourrait-il nous dire s'il est disposé, par l'entremise d'Agriculture Canada, à fournir une aide de ce genre?

M. Whelan: Monsieur le président, si je comprends bien, le député parle des projets pilotes d'économie d'énergie.

M. Gurbin: La Fédération canadienne de l'agriculture a demandé l'aide du gouvernement fédéral dans trois cas, au demeurant fort simples. A mon avis, le ministre connaît mal le domaine énergétique. Je ne pense pas qu'il sache très bien en quoi consiste une évaluation énergétique. Il y a des entrées et des sorties d'énergie. Il est très important de le comprendre pour être en mesure de gérer adéquatement les ressources énergétiques. Les agriculteurs commandent des entrées et des sorties d'énergie et Agriculture Canada pourrait contribuer à les recenser. Puis, il conviendrait de déterminer à quoi sert cette énergie et Agriculture Canada pourrait, grâce aux installations dont elle dispose, évaluer la possibilité, pour une exploitation donnée, de tirer parti de diverses sources d'énergie ou de se convertir à des sources autres que le pétrole. Le gouvernement actuel a fait de cette conversion une priorité. En dernier lieu, il y a les projets pilotes. C'est en conjugant nos efforts et en mettant au point des projets pilotes que nous contribueront à la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie.

M. Whelan: Le député semble avoir une idée bien arrêtée sur mes connaissances en matière de consommation et de production énergétiques des exploitations agricoles, et c'est son droit. Nous avons étudié la production énergétique des exploitations agricoles. Par exemple, nous avons produit des céréales dont nous pourrions tirer de l'énergie et nous avons évalué la quantité d'énergie solaire nous recueillons pour la production des récoltes. Nous avons beaucoup travaillé là-dessus. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources dispose encore de 8 millions de dollars pour la réalisation de projets pilotes, et le service du génie agricole a présenté et présentera encore des demandes. Je pense qu'il existe en Ontario, à l'heure actuelle, quelque 40 projets expérimentaux d'économie d'énergie et de création de nouvelles formes d'énergie, qui ne sont pas financés par mon ministère, mais par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à l'aide de ce fonds spécial. Destiné à ce genre de programmes, ce fonds n'est pas de 1.5 million de dollars, mais bien de 140 millions. Un grand nombre d'agriculteurs y ont recours. Le député parle de la Fédération canadienne de l'agriculture et de ses besoins de vérification financière des exploitations agricoles. Je ne sais pas où la Fédération a pris cette idée. J'ai parlé à quelques agriculteurs qui m'ont demandé si l'on doutait de leur talent pour gérer efficacement leur exploitation, conduire un tracteur et cultiver leur terre.

Le programme global qui a été présenté par mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, comporte un vaste éventail de mesures relatives à la conservation et à l'utilisation de l'énergie.

● (2240)

Je suis un simple agriculteur avec peu d'instruction, mais je sais que toutes les choses dont parle le député sont très importantes.

Le président: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre, mais le temps qui lui était alloué est expiré.

[Français]

M. Tessier: Monsieur le président, comme on le sait, je ne peux laisser passer l'occasion de parler d'un sujet que j'ai appris à aimer en menant le bon combat avec et pour mes producteurs agricoles. D'autant plus que tous s'accordent à dire que nous avons réussi particulièrement bien avec notre politique laitière canadienne, et je suis d'autant plus fier de noter l'extraordinaire collaboration du gouvernement libéral et en particulier de notre ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Monsieur le président, c'est peu dire parce qu'on entendait l'honorable député de Joliette (M. La Salle) nous dire aujourd'hui combien cette politique était bonne et qu'elle devait être maintenue dans tous ses aspects, et c'est d'ailleurs l'assurance qu'il a voulu recevoir du ministre lui-même aujourd'hui.

Cependant monsieur le président, je voudrais rappeler en particulier à l'honorable député de Joliette qui a l'habitude de se dire le seul véritable représentant du Québec, que la politique laitière canadienne a été conçue avec la réflexion et les actions concrètes, et en particulier de la députation du Québec, et je pense qu'on doit corriger l'honorable député de Joliette lorsqu'il dit que les députés de ce côté-ci ne s'acquittent pas de leurs responsabilités. Cette politique n'est pas le fruit du hasard, elle est le fruit de l'action conjuguée du gouvernement libéral actuel et du gouvernement libéral qui a réussi à satisfaire les producteurs depuis nombre d'années.

Je ne voudrais pas cependant m'éterniser inutilement, mais je pense que les aspects de la politique laitière ont été traités de plusieurs façons. Je voudrais m'attaquer cependant à un aspect qui reste encore à venir et qui devrait nous permettre enfin de connaître la vérité, parce que le président de la Commission canadienne du lait, et je veux aussi le féliciter de l'excellent travail qu'il fait, nous a assurés qu'il tenait à ce que la politique laitière canadienne soit transparente et propre, et là-dessus j'ai une réticence en voulant simplement signifier qu'une fois pour toutes la lumière doit être faite sur certaines manipulations, et malheureusement je dois dénoncer en cela l'inaction de la Régie des marchés agricoles du Québec qui, avec la complicité apparente mais probable du ministre actuel de l'Agriculture du Québec, s'est refusée à faire une enquête qui s'avère nécessaire.

Je demande instamment à notre ministre de l'Agriculture qu'enfin les petits producteurs en particulier obtiennent justice et qu'ils aient droit à cette transparence et à cette propreté dans un Office de commercialisation dont nous avons toutes les raisons d'être fiers, mais dont nous devons protéger tous les aspects de façon à pouvoir conserver dans toutes les productions agricoles la confiance des producteurs.

Monsieur le président, étant assuré que le gouvernement acceptera de procéder à cette enquête, je voudrais parler d'un aspect qui n'a pas été négligé, mais qui mérite d'être traité plus en profondeur. En effet, au cours des années, le gouvernement fédéral a mis à la disposition des producteurs agricoles du Canada plusieurs outils; c'est de l'un d'eux que je veux entretenir la Chambre plus particulièrement, savoir, la loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme. Monsieur le président, il existe un Office canadien des provendes situé à Montréal. Cet office a réuni sous sa juridiction toutes les provinces du Canada, à l'exception des provinces des Prairies. Cette année, la loi a été amendée dans le but d'inclure sous la juridiction de l'Office les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Cette